

Projet

Régularisation de l'annexe au rez-de-chaussée et au niveau (+5,16) à l'arrière d'une maison unifamiliale.

NOTE EXPLICATIVE

Maître d'Ouvrage :

Lieu :

Cadastre : section :

Objet de la demande :

PERMIS D'URBANISME :

Le projet vise la régularisation de l'annexe au rez-de-chaussée et au niveau (+5,16) à l'arrière

Affectations

- **Situation de droit** : maison unifamiliale (2chambres) avec annexe à l'arrière
- **Situation de fait** : maison unifamiliale (4 chambres) avec annexe affectant la cuisine
- **Situation projetée** :maison unifamiliale (4 chambres) avec annexe au rez-de-chaussée et au niveau (+5,16) à l'arrière.

Plans :

1. Rez-de-chaussée

- Maintien du **salon et de la salle-à-manger**
- Une nouvelle annexe abritant la cuisine et sanitaire à l'arrière.

Interventions :

Régularisation de l'annexe au rez-de-chaussée et au niveau (+5,16) à l'arrière d'une maison unifamiliale.

- Agrandissement de l'annexe arrière afin de créer un espace unique destinée à la cuisine

2-Étage+01 :

- Fermeture de la baie entre les deux chambres existantes

3-Niveau palier escalier (+5,16) (voir le plan) :

- Création de l'annexe abritant le WC à l'arrière.

Façades :

1-Façade avant :

- Aucune modification des baies existantes
- Maintien des matériaux existants
- Régularisation des châssis en PVC blanc

2-Façade arrière

- Nouvelle annexe (cuisine) en enduit gris au niveau du rez-de-chaussée.
- Étages : maintien de baie existante au niveau de la chambre
- Châssis en PVC à régulariser
- Enduit gris
- Nouvelle annexe au niveau du palier en enduit gris